

ANNEXE
COMPTES
CONSOLIDÉS
AU 30/09/2020



BOUYGUES

Donnons vie au progrès

SOMMAIRE

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS	3
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE	8
NOTE 3	ACTIF NON COURANT	10
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	13
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	14
NOTE 6	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	16
NOTE 7	VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	17
NOTE 8	CHIFFRE D'AFFAIRES	18
NOTE 9	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	19
NOTE 10	IMPÔT	20
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE	21
NOTE 12	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	27
NOTE 13	ENGAGEMENTS HORS BILAN	28

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS

1.1 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2020

Les principales opérations et acquisitions des neuf premiers mois de 2020 sont présentées ci-après :

- Le 20 janvier 2020, Bouygues Construction a étendu sa procédure d'arbitrage à l'encontre d'Alpiq (note 1.2 de l'annexe) en augmentant le montant initialement réclamé. Celui-ci est passé de 205 millions de francs suisses à 319 millions de francs suisses (297 millions d'euros au cours du 30 septembre 2020) plus les intérêts. Une décision du tribunal arbitral n'est pas attendue avant l'année 2022. Aucun produit n'a été comptabilisé au titre de ces réclamations.
- Le 30 janvier 2020, Bouygues Construction a été victime d'une attaque informatique de type *ransomware* causée par un logiciel malveillant. Dans un premier temps, et par mesure de précaution, Bouygues Construction a arrêté son système d'information pour éviter toute propagation et des mesures spécifiques ont été prises pour assurer la continuité des activités, tant en France qu'à l'international. Les mesures nécessaires ont été immédiatement prises pour assurer la continuité de l'activité et reconstruire le système d'information. Aucun chantier n'a été arrêté. La mobilisation exceptionnelle de toute l'entreprise et d'experts internes et externes au groupe Bouygues a permis à Bouygues Construction de tenir ses engagements. À ce jour, tous les services et applications ont été restaurés. Les polices d'assurance ad hoc ont été activées et la plainte déposée auprès des autorités compétentes n'a pas pour l'instant abouti.
- Le 17 février 2020, Alstom a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec Bombardier Inc. et la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'acquisition de Bombardier Transport. Le prix pour l'acquisition de 100% des actions de Bombardier Transport sera payé pour partie en numéraire et pour partie en actions nouvellement émises par Alstom. La réalisation de l'opération, approuvée par la Commission européenne fin juillet 2020, est attendue pour le 1^{er} trimestre 2021. Bouygues a apporté son soutien à l'opération et s'est engagé à voter en faveur de l'ensemble des résolutions relatives à la transaction lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 29 octobre 2020.
Le 29 septembre 2020, Bouygues a annoncé son intention de céder 11 millions d'actions (représentant environ 4,8% du capital social). À cette fin, Bouygues a conclu une vente à terme avec BNP Paribas, dont le dénouement est intervenu le 3 novembre 2020. Au 30 septembre 2020, la valeur consolidée de ces actions est classée au bilan en "Actifs ou activités détenus en vue de la vente". Une plus-value de 87 millions d'euros sera comptabilisée au titre de cette vente au quatrième trimestre 2020. À l'issue de la cession des 11 millions d'actions Alstom pour un produit de cession net de frais de 450 millions d'euros, Bouygues détient 9,7% de son capital, qu'il s'est engagé à conserver au moins jusqu'au 3 janvier 2021. Cette participation résiduelle reste comptabilisée en titres mis en équivalence, l'influence notable étant caractérisée par la présence de deux administrateurs, Bouygues SA et Olivier Bouygues, au conseil d'administration d'Alstom.
À l'issue de l'opération de cession des titres Alstom par Bouygues et du rachat de la division ferroviaire du canadien Bombardier par Alstom, Bouygues détiendrait environ 6% de son capital.
- Le 26 février 2020, Bouygues Telecom et Cellnex ont conclu un accord stratégique pour la création d'une société chargée du déploiement et de la commercialisation d'une infrastructure nationale de fibres optiques (FTTA et FTTO) et de la gestion de son exploitation. L'opération effective a eu lieu le 29 mai 2020. Bouygues Telecom a signé avec la société contrôlée par Cellnex un contrat de service à long terme. Le projet, d'une valeur d'environ 1 milliard d'euros sur 7 ans (horizon 2027), permettra à Bouygues Telecom de relier en fibre ses équipements réseau (antennes Mobile et NRO) afin de répondre à la croissance des usages data sur les réseaux et accroître son empreinte sur les marchés Entreprises et *Wholesale* Fixe. À fin septembre 2020, Bouygues Telecom a réalisé un investissement de 15 millions d'euros et détient 49% de la société sur laquelle elle exerce une influence notable. Elle dispose d'une option d'achat des titres restants exerçable entre le 15 janvier et le 15 juin 2040, puis tous les 5 ans jusqu'en 2050, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de la société.

- Le 19 mars 2020, Bouygues Telecom et Phoenix Tower International (société américaine au portefeuille de Blackstone spécialisée dans la construction d'infrastructures mobiles) ont mis en œuvre un accord pour la création d'une société destinée à déployer jusqu'à environ 4 000 nouveaux sites Mobile sur 12 ans à travers la France en dehors des Zones Très Denses.

Cette société, contrôlée par Phoenix Tower International, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations.

Certains sites seront déployés dans le cadre des obligations réglementaires du "New Deal Mobile" de Bouygues Telecom, portant sur l'amélioration ciblée de la couverture du réseau de radiotéléphonie Mobile et l'accélération du déploiement du réseau Mobile le long des axes de transport. Grâce à sa taille et sa couverture attractives, la société se positionne comme un opérateur d'infrastructures à fort potentiel sur le marché français. À fin septembre 2020, Bouygues Telecom a réalisé un investissement de 3 millions d'euros et détient 40% de la société sur laquelle elle exerce une influence notable. Elle dispose d'une option d'achat de titres restants exerçable entre le 15 janvier et le 15 juillet 2034, puis tous les 5 ans jusqu'en 2049, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de la société.
- Le 7 avril 2020, Bouygues a émis un emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros à échéance 24 juillet 2028. Le coupon de cet emprunt est de 1,125%. L'emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros du 22 juillet 2015 a été remboursé à son échéance le 22 juillet 2020.
- Le 23 avril 2020, Bouygues Telecom et Vauban Infrastructures Partners (Groupe BPCE) ont annoncé la signature d'un accord stratégique destiné à accélérer le déploiement des lignes FTTH dans les zones moyennement denses faisant l'objet d'un investissement privé et déployées par Orange (zone AMII et AMEL, soit environ 13 millions de prises). L'opération effective a eu lieu le 29 juin 2020. Bouygues Telecom a créé une société dédiée, la SDAIF, et avait lancé, à la fin de l'année 2019, un appel d'offres à l'issue duquel Vauban Infrastructure Partners, agissant pour le compte de ses fonds, a été retenu comme actionnaire majoritaire de ladite société. Cette société sur laquelle Bouygues Telecom exerce une influence notable a notamment pour objet d'acquérir des droits d'accès de long terme auprès d'Orange, contribuant de cette manière au co-financement de la fibre optique aux côtés des principaux opérateurs français. Plus d'un milliard d'euros seront ainsi apportés dans les quatre prochaines années.

Lors de la création de la SDAIF, Vauban Infrastructure Partners et Bouygues Telecom se sont engagés à souscrire au capital de la société. Bouygues Telecom a également apporté un contrat de services avec un engagement de se fournir pendant trente ans uniquement auprès de la SDAIF pour les prises FTTH en zones moyennement denses à un tarif fixé à l'avance et un contrat d'approvisionnement permettant à la SDAIF d'acheter auprès d'Orange des prises FTTH. La SDAIF a également la faculté de proposer les mêmes services d'accès à des opérateurs tiers. Cette opération valorise la quote-part de 49% détenue par Bouygues Telecom dans la SDAIF à 295 millions d'euros au 30 juin 2020 dont 272 millions au titre des deux contrats apportés qui seront reconnus en résultat opérationnel courant sur la durée du contrat et 23 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital qui sera réalisée par Bouygues Telecom. Au 30 septembre 2020, la quote-part détenue par Bouygues Telecom dans la SDAIF est valorisée à 288 millions d'euros.

Bouygues Telecom dispose d'une option pour prendre le contrôle de la société chaque année entre le 15 mars et le 15 juin de 2024 à 2027, puis tous les 5 ans de 2030 à 2050.

Bouygues Telecom a également cédé à la SDAIF ses droits d'accès déjà acquis auprès d'Orange enregistrant ainsi au second trimestre 2020 un produit de cession de 185 M€ et une plus-value de cession en résultat opérationnel courant de 17 millions d'euros pour la part de 51% non détenue par Bouygues Telecom.
- Le 17 juin 2020, la cour d'appel de Paris a condamné Orange à payer 250 millions d'euros de dommages et intérêts à Digicel, société à laquelle Bouygues Telecom avait vendu ses activités antillaises en 2006. L'accord de rachat par Digicel des activités antillaises de Bouygues Telecom prévoyait une rétrocession à Bouygues Telecom d'une partie de la condamnation financière perçue par Digicel. À ce stade de la procédure, aucun produit n'a été enregistré dans les résultats au 30 septembre 2020.

- Le 25 juin 2020, Bouygues Telecom et Euro-Information (filiale du groupe Crédit Mutuel) ont signé un protocole d'exclusivité en vue d'acquérir 100 % du capital de sa filiale Euro-Information Telecom (EIT), 1^{er} opérateur alternatif du marché, et de conclure un partenariat de distribution exclusif associant le Crédit Mutuel, le CIC et Bouygues Telecom. EIT compte plus de 2 millions de clients et a réalisé un chiffre d'affaires de 518 millions d'euros en 2018. Le prix d'acquisition comprend une part fixe de 530 millions d'euros payable au *closing* et une part complémentaire comprise entre 140 et 325 millions d'euros, conditionnée à l'atteinte de critères de performance économique et payable sur plusieurs années. L'opération devrait être finalisée d'ici le début de l'année prochaine sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires, notamment auprès de l'Autorité française de la concurrence.
- Le 4 septembre 2020, l'assemblée générale a voté un dividende ramené à 1,70 euro par action au titre de l'exercice 2019, soit 646 millions d'euros qui ont été versés au troisième trimestre 2020. En effet, la situation financière particulièrement solide et le niveau élevé de trésorerie disponible du Groupe permettent d'assurer cette distribution tout en conservant un niveau suffisant de liquidités pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, développer les activités existantes de Bouygues, et maintenir un faible niveau d'endettement.
- Conséquences de la pandémie de Covid-19

Impacts sur les activités du Groupe

La pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement en France et dans d'autres pays où il est présent ont entraîné une forte diminution de l'activité des métiers du Groupe sur les neuf premiers mois de 2020. Cette diminution est concentrée sur le premier semestre de l'année 2020, l'activité et les résultats du troisième trimestre 2020 ayant connu un fort redressement.

Les activités de construction ont été impactées en France par le quasi-arrêt des chantiers dès la deuxième quinzaine du mois de mars 2020 en lien avec le confinement, puis par le redémarrage progressif de l'activité à partir du 15 avril et le report du second tour des élections municipales à la fin du mois de juin. Dans une moindre mesure, le ralentissement voire l'arrêt des activités dans un certain nombre d'autres pays (notamment Italie, Royaume-Uni, Canada, Suisse Romande, Singapour et Philippines) a pu être observé. À mi-juillet 2020, la quasi-totalité des sites ont rouvert en France et l'activité est revenue proche de la normale dans de nombreux autres pays. Mi-août, l'activité a également repris progressivement à Singapour. En France, il est à noter un fort rattrapage d'activité au cours du troisième trimestre, favorisé par la signature d'un accord Groupe, ayant permis de recourir à plus d'heures et de journées de travail.

TF1 a été impacté par le report ou l'annulation massive des campagnes publicitaires à partir du mois de mars, et plus fortement sur le deuxième trimestre, et par l'arrêt des tournages des activités de production pendant le confinement. Les tournages ont repris progressivement dès mi-mai. Parallèlement, les événements culturels programmés, tels que les sorties de films en salles, les spectacles et les événements musicaux, sont considérablement impactés ou restent à l'arrêt jusqu'à la fin de l'année. Toutefois les résultats des neuf premiers mois 2020 montrent que le groupe TF1 a su adapter sa grille de programmation et la gestion de ses coûts de programmes à ce contexte. Enfin, Bouygues Telecom a été plus faiblement affectée par la Covid-19 (malgré la fermeture des boutiques pendant le confinement et la baisse du chiffre d'affaires *roaming* en raison de la chute des voyages intercontinentaux et de la fermeture de certaines frontières).

Tout en gardant comme priorité la santé et la sécurité des salariés, sous-traitants et clients, tous les métiers de Bouygues ont redémarré progressivement leurs activités dès que cela a été possible et ont mis en place les actions nécessaires afin de limiter les impacts de la crise sur leur rentabilité (négociations avec les clients pour un partage des surcoûts Covid-19 et mesures d'économies dans les métiers).

Par ailleurs, face à cette crise sanitaire et au regard des incertitudes économiques qu'elle engendre, Bouygues a entendu démontrer sa responsabilité et sa solidarité face aux efforts importants qui sont demandés aux parties prenantes du Groupe, en particulier ses collaborateurs. Le Groupe a décidé de ne pas reporter le paiement des acomptes d'impôts sur les sociétés ni les cotisations aux organismes sociaux.

Estimation des impacts de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur les comptes des neuf premiers mois de 2020

La pandémie de Covid-19 a entraîné une réduction du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel courant a été affecté par la perte de marge opérationnelle courante des métiers en lien avec cette baisse de chiffre d'affaires et avec les coûts inévitables dans les trois activités et cela malgré les mesures de flexibilité mises en place. Ces coûts concernent principalement des coûts fixes de personnel (collaborateurs en activité partielle ou non occupés, nets le cas échéant d'indemnisations par l'Etat), des locaux ou matériels non utilisés, des mesures prises par le Groupe pour assurer la sécurité des collaborateurs sur site face aux risques sanitaires.

Compte tenu de la reprise des activités, il n'est plus possible d'isoler au troisième trimestre la part qui serait imputable à la Covid-19 dans la variation de la performance par rapport à l'an dernier. Pour rappel, la variation du chiffre d'affaires du premier semestre 2020 par rapport à celui de 2019 a été défavorablement impactée par la Covid-19 pour environ 2,8 milliards d'euros. La variation du résultat opérationnel courant du premier semestre 2020 par rapport à celui de 2019 a été défavorablement impactée par la Covid-19 pour environ 0,65 milliard d'euros.

1.2 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2019

Les principales opérations et acquisitions des neuf premiers mois de 2019 sont présentées ci-après :

- Le 18 janvier 2019, Bouygues Telecom a finalisé l'acquisition de 43,6 % du capital de Keyyo au prix de 34 euros par action, soit un investissement de 29 millions d'euros. À l'issue de deux offres publiques d'achat volontaires au même prix unitaire sur l'ensemble du capital restant, Bouygues Telecom détient désormais 100 % du capital (y compris autocontrôle) pour un investissement financier de 61 millions d'euros. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire avait été comptabilisé pour 51 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 61 millions d'euros. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif et s'élève à 36 millions d'euros au 31 décembre 2019.
- Le 6 février 2019, la Commission européenne a rejeté le rapprochement entre Alstom et Siemens, qui ont décidé de ne pas contester cette décision. Le projet de fusion est ainsi abandonné.
- Le 12 février 2019, Bouygues Construction a introduit une procédure d'arbitrage contre Alpiq qui fait suite aux divergences de vue sur le montant d'ajustement final du prix d'achat payé établi dans le cadre de la vente des activités de services et d'ingénierie conclue en 2018. À ce titre, Bouygues Construction réclame un montant de 205,1 millions de francs suisses, soit 189 millions d'euros, tandis qu'Alpiq réclame un paiement de 12,9 millions de francs suisses, soit 12 millions d'euros.
- Le 14 février 2019, Colas a annoncé avoir signé un accord pour la cession de Smac à une filiale d'OpenGate Capital. L'opération effective a eu lieu le 20 mai 2019, après levée de l'ensemble des conditions suspensives et notamment obtention de l'accord des autorités de concurrence. Cette cession réduit le chiffre d'affaires d'environ 600 millions d'euros en base annuelle et n'a pas d'impact significatif sur le résultat opérationnel de l'exercice 2019.
- Le 21 février 2019, Bouygues Telecom et Dzeta Partners ont annoncé avoir signé un accord relatif à l'acquisition par Bouygues Telecom de 100% du capital et des droits de vote de Nerim. La réalisation de cette opération est intervenue le 13 mars 2019, au prix de 55 millions d'euros. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 45 millions d'euros et

l'impact sur l'endettement net était de 54 millions d'euros. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif et s'élève à 39 millions d'euros au 30 septembre 2020.

- Le 28 février 2019, Newen a annoncé l'acquisition de 60% du capital de De Mensen, au prix de 19 millions d'euros. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 14 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 29 millions d'euros, y compris l'acquisition des 40% du capital restant, qui s'effectuera en plusieurs étapes entre 2022 et 2028. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif et s'élève à 14 millions d'euros au 30 septembre 2020.
- Le 7 mai 2019, Alstom a annoncé qu'un dividende de 5,50 euros par action serait proposé à son assemblée générale qui s'est réuni le 10 juillet 2019. Le vote de cette résolution s'est traduit par l'encaissement de 341 millions d'euros par Bouygues le 17 juillet 2019.
- Le 12 septembre 2019, Bouygues SA a annoncé le succès de la cession de 13% du capital social d'Alstom, au prix de 37 euros par action (soit un montant total de 1 079 millions d'euros) dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels. Une plus-value nette de 172 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé des neuf premiers mois de 2019 en "Quote-part de résultat net des coentreprises et entités associées". À l'issue de cette opération, la participation résiduelle de 14,7% du capital social d'Alstom reste comptabilisée en titres mis en équivalence. Bouygues s'est engagé envers les banques en charge du placement à conserver ses actions pendant une période de 180 jours, sous réserve des exceptions d'usage.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 septembre 2020

- Entre le 29 septembre et le 1^{er} octobre 2020, l'Arcep a mené l'enchère pour l'attribution des fréquences dans la «bande cœur» de la 5G (3.4 -3.8 GHz). À l'issue de celle-ci, Bouygues Telecom a obtenu un total de 70 MHz pour un montant de 602 M€ (un bloc de 50MHz pour 350 M€, complété de 2 blocs de 10 MHz pour 126 M€ chacun). Les paiements seront étalés sur 15 ans pour le premier bloc et sur 4 ans pour les deux autres, les premiers versements sont attendus fin d'année 2020.
- Le 16 novembre 2020, dans le cadre de son projet d'acquisition de Bombardier Transport, Alstom a annoncé une augmentation de capital pour un montant d'environ 2 milliards d'euros. Le 17 novembre 2020, Bouygues a cédé 16,45 millions de droits préférentiels de souscription Alstom (les «DPS») au prix de 2,95 euros par DPS (soit un montant total d'environ 49 millions d'euros) dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs qualifiés par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres (le «Placement»). Bouygues a procédé au reclassement des DPS dans une proportion lui permettant de financer l'exercice du solde de ses DPS Alstom et ainsi de participer à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'Alstom (l'«Augmentation de Capital») dans le cadre d'une opération blanche. Cette opération confirme le soutien de Bouygues à la stratégie d'Alstom et au projet d'acquisition de Bombardier Transport, sans engager de capitaux supplémentaires. Le règlement-livraison du Placement devrait avoir lieu le 19 novembre 2020. À l'issue de l'Augmentation de Capital, la participation de Bouygues s'élèvera à environ 8% du capital social d'Alstom. Bouygues constatera un profit de dilution d'environ 30 millions d'euros au quatrième trimestre 2020. Au titre de cette opération, Bouygues s'est engagé à conserver ses titres Alstom pendant une période de 90 jours se terminant le 7 mars 2021.

NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 septembre 2020 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 23 mars 2020 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 septembre 2020, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses cinq métiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 18 novembre 2020.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2020 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2019 et au 30 septembre 2019.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2019. La crise sanitaire a conduit à examiner en particulier la valeur recouvrable des *goodwill* résultant des tests de valeur, le montant des impôts différés actifs activés et les avantages du personnel.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34. La charge d'impôt de chacune est prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf pour les sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à la fin de période).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2019. Les effectifs, les salaires ou hypothèses actuarielles peuvent être mis à jour lorsque l'impact est significatif. Au titre de la mise à jour des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation et rendement des actifs de régime), une charge nette de 44 millions d'euros a été enregistrée dans l'état des charges et produits comptabilisés des neuf mois clos au 30 septembre 2020 (note 12 de l'annexe).

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 septembre 2020, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2019 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables en 2020.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire en 2020

- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7

Le 26 septembre 2019, l'IASB a publié des amendements à IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 (phase 1) dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence. Le texte, adopté par l'Union européenne le 16 janvier 2020, est applicable au 1^{er} janvier 2020 de manière rétrospective. L'impact de ces amendements n'est pas significatif pour le Groupe.

- Amendements à IFRS 3

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à IFRS 3 afin de clarifier la définition d'activité dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Le texte, adopté par l'Union européenne le 21 avril 2020 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'impact de ces amendements n'est pas significatif pour le Groupe.

- Amendement à IFRS 16

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à IFRS 16 sur les allègements de loyers liés à la pandémie de Covid-19. Le texte, adopté par l'Union européenne le 9 octobre 2020 est applicable au 1^{er} juin 2020. L'impact de cet amendement, qui donne aux locataires la possibilité de comptabiliser les allègements de loyer liés à la pandémie comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrats de location, n'est pas significatif pour le Groupe.

Concernant la décision définitive de l'IFRIC du 26 novembre 2019 relative aux durées des contrats IFRS 16, l'étude des impacts est en cours et le Groupe continue d'appliquer les principes et méthodes comptables relatives aux contrats IFRS 16 décrits dans la note 2.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2019.

2.4 Cash-flow libre

Le cash-flow libre est égal à la capacité d'autofinancement nette (déterminée après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés) diminuée des investissements nets d'exploitation ainsi que du remboursement des obligations locatives. Il est calculé avant variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

NOTE 3 ACTIF NON COURANT

3.1 Goodwill et tests de dépréciations

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur les neuf premiers mois de 2020

	Valeur nette
31/12/2019	6 541
Changements de périmètre	24
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	(27)
30/09/2020	6 538

Les changements de périmètre sur les neuf premiers mois de 2020 concernent essentiellement les acquisitions par Colas des activités de Granite Contracting LLC aux Etats-Unis pour 10 millions d'euros, d'activités en République Tchèque pour 8 millions d'euros et en Afrique pour 3 millions d'euros.

Au 30 septembre 2020, les *goodwill* relatifs aux acquisitions significatives pour lesquelles la période d'allocation du prix était toujours en cours au 31 décembre 2019 sont déterminés de la manière suivante. Il n'y a pas eu de changement significatif depuis le 31 décembre 2019.

	Reel One	De Mensen	Nerim
UGT	TF1	TF1	Bouygues Telecom
Prix d'acquisition (I)	32	19	55
Actifs nets acquis hors Goodwill : (II)			
Actif non courant	(20)	(10)	(13)
Actif courant	(55)	(20)	(6)
Passif non courant		2	
Passif courant	50	22	9
Affectation du prix d'acquisition : (III)			
Écarts d'évaluation incorporels	(13)	(4)	(9)
Écarts d'évaluation corporels			
Passif écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)	3	1	3
Part non acquise	17	4	
Goodwill (I)+(II)+(III)	14	14 ^a	39 ^a
Écarts de conversion			
Goodwill au 30/09/2020	14	14	39

(a) Ces *goodwill* provisoires sont devenus définitifs au cours des neuf premiers mois de 2020.

3.1.2 Répartition du *goodwill* par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/09/2020		31/12/2019	
	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Bouygues Construction ^a	1 080	99,97%	1 088	99,97%
Colas ^b	1 321	96,87%	1 316	96,66%
TF1 ^b	1 414	43,70%	1 414	43,73%
Bouygues Telecom ^b	2 723	90,53%	2 723	90,53%
TOTAL	6 538		6 541	

(a) *goodwill* sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) *goodwill* sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

3.1.3 Tests de dépréciation des *goodwill*

Au 31 décembre 2019, les tests de dépréciations des *goodwill* ont été réalisés en déterminant les valeurs recouvrables sur la base de projections des flux de trésorerie sur une période de trois ans correspondant au plan d'affaires de chacune des quatre filiales (Bouygues Construction, Colas, TF1 et Bouygues Telecom) présenté au conseil d'administration de l'entité et de Bouygues SA :

- Les flux de trésorerie appréciés au-delà de l'horizon de la prévision (cash flows normatifs) ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini,
- Les taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital) et de croissance retenus à fin 2019 étaient les suivants :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini
	H1 ^a	H2 ^a	
Bouygues Construction	5,7 %	5,4 %	2,0 %
Colas	5,7 %	5,4 %	2,0 %
TF1	6,4 %	6,0 %	1,4 %
Bouygues Telecom	4,0 %	3,9 %	2,0 %

(a) selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette - 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette - 1/3 fonds propres (H2)

La crise sanitaire liée à la Covid-19 s'est traduite au premier semestre 2020 par un recul de la production du Groupe (arrêt de chantiers, recul des recettes publicitaires) qui a pesé sur la performance opérationnelle du Groupe. Conjugués à la chute des cours de bourse, ces éléments constituent un indice de perte de valeur pour les activités de construction et les médias.

Dans le contexte de la poursuite de la pandémie au second trimestre 2020, des simulations des effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ont été réalisées à partir des plans d'affaires établis à fin 2019. Au 30 juin 2020, les tests de dépréciation ont été réalisés à partir de ces simulations de flux de trésorerie et des taux d'actualisation mis à jour au 30 juin 2020. Sur la base de ces hypothèses, les tests conduits au 30 juin 2020 ne mettent pas en évidence de dépréciation du *goodwill*.

Au 30 juin 2020, comme au 31 décembre 2019, pour Bouygues Construction et Colas, aucun scénario raisonnablement possible ne fait passer la valeur recouvrable sous la valeur comptable des actifs.

TF1 a quant à lui fait l'objet au 30 juin 2020 d'analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance, flux de trésorerie normatif). Les taux d'actualisation retenus au 30 juin 2020 pour TF1 sont les suivants :

	Taux d'actualisation	
	H1 ^a	H2 ^a
TF1	7,6 %	7,1 %

(a) selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette - 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette - 1/3 fonds propres (H2)

Les valeurs recouvrables seraient égales à la valeur comptable des actifs testés en retenant les deux hypothèses suivantes (H1, H2), prises individuellement, avec les données suivantes :

	Taux d'actualisation	Variation du flux normatif		Taux de croissance à l'infini	
	H1 / H2 ^a	H1 ^a	H2 ^a	H1 ^a	H2 ^a
TF1	8,1%	(9) %	(17) %	0,8 %	0,3 %

(a) selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette - 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette - 1/3 fonds propres (H2)

Au 30 septembre 2020, en l'absence de nouveaux indices de perte de valeur, les tests n'ont pas fait l'objet d'une mise à jour.

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part de résultat dans les coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2019	1 556
Quote-part de résultat de la période	109
Écarts de conversion	(53)
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	1
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	57
Investissements et augmentation de capital	
Distribution de dividendes, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(111)
30/09/2020	1 502

La valeur des coentreprises et entités associées diminue de 54 millions d'euros. Cette variation comprend l'entrée en périmètre de la SDAIF chez Bouygues Telecom pour 295 millions d'euros et le reclassement de la valeur de 11 millions de titres Alstom en "Actifs ou activités détenues en vue de la vente" (note 1.1 de l'annexe).

La valeur de la SDAIF au bilan au 30 septembre 2020 dans les comptes de Bouygues s'élève à 288 millions d'euros et tient compte d'une quote-part de résultat négatif de 12 millions d'euros.

La contribution aux résultats d'Alstom comptabilisée au troisième trimestre 2020 a été calculée sur la base de la publication par Alstom le 10 novembre 2020 de ses résultats semestriels de l'exercice 2020/2021. Du fait du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre), la quote-part de résultat au titre du second semestre d'Alstom pour l'exercice 2019/2020 avait été comptabilisée dans les comptes de Bouygues au 31 mars 2020.

La contribution d'Alstom au résultat net des neuf premiers mois de 2020 s'élève à 51 millions d'euros contre 238 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2019 qui tenait compte d'une plus-value nette de 172 millions d'euros à la suite de la cession de 13% du capital (note 1.2 de l'annexe).

Au 30 septembre 2020, la valeur bilantielle des 9,7% de titres Alstom conservés dans les comptes de Bouygues s'élève à 665 millions d'euros, dont 306 millions d'euros de *goodwill* et 42 millions d'écarts d'évaluation non amortissables portant principalement sur la marque Alstom. Elle s'élevait à 974 millions d'euros au 31 décembre 2019. Cette diminution s'explique essentiellement par le reclassement des 11 millions d'actions en "Actifs ou activités détenues en vue de la vente" pour 333 millions d'euros au titre de leur cession au quatrième trimestre 2020.

Au 30 septembre 2020, malgré la baisse des cours de bourse liée à la Covid-19, le cours d'Alstom de 42,52 euros reste supérieur de 40% à la valeur comptable consolidée de 30,32 euros, confirmant l'absence de dépréciation à comptabiliser. Cette conclusion est confortée par le consensus en date du 16 novembre 2020 d'un objectif de cours médian à trois mois d'Alstom de 50,99 euros.

NOTE 4 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capital de Bouygues SA

Au 30 septembre 2020, le capital social de Bouygues SA est constitué de 380 644 860 actions d'une valeur nominale d'un euro, dont l'évolution sur les neuf premiers mois de 2020 a été la suivante :

	31/12/2019	Flux 2020		30/09/2020
		Augmentation	Réduction	
Actions	379 828 120	816 740 ^a		380 644 860
NOMBRE DE TITRES	379 828 120	816 740		380 644 860
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	379 828 120	816 740		380 644 860

(a) L'augmentation de 816 740 actions a été réalisée par exercice d'options de souscription.

Le solde de l'augmentation de capital de 150 millions d'euros réalisée dans le cadre de Bouygues Confiance n°11 en décembre 2019 a été encaissé en janvier 2020 pour 15 millions d'euros.

NOTE 5 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

5.1 Provisions non courantes

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2019	940	252	391	584	2 167
Écarts de conversion	(5)	(1)	(6)	(5)	(17)
Changements de périmètre				(1)	(1)
Dotations	62	28	39	55	184
Reprises de provisions (utilisées ou non)	(54)	(26)	(50)	(37)	(167) ^e
Gains et pertes actuariels	47 ^f				47
Virements de rubriques et autres mouvements		1	2	1	4
30/09/2020	990	254	376	597	2 217
(a) Avantages du personnel	990	dont principaux métiers concernés :			
Indemnités de fin de carrière (IFC)	608	Bouygues Construction			349
Médailles du travail	137	Colas			446
Pensions	245	TF1			53
		Bouygues Telecom			98
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	254	Bouygues Construction			81
Provisions sur litiges clients	84	Bouygues Immobilier			18
Réclamations sous-traitants	48	Colas			93
Autres litiges de personnel et divers	122	Bouygues Telecom			54
(c) Garanties données	376	Bouygues Construction			292
Provisions garanties décennales	263	Bouygues Immobilier			23
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	113	Colas			61
(d) Autres provisions non courantes	597	Bouygues Construction			115
Provisions risques divers étranger	43	Colas			314
Provisions risques sociétés non contrôlées	84	Bouygues Telecom			134
Démantèlement et remise en état des sites	310				
Provisions contrôle organismes sociaux	107				
Autres provisions non courantes	53				
(e) dont reprises de provisions non utilisées sur les neuf premiers mois de 2020	(34)				

(f) cf. note 12 de l'annexe

5.2 Provisions courantes

Provisions liées au cycle d'exploitation	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^a	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^a	Autres provisions courantes ^b	Total
31/12/2019	38	394	404	300	1 136
Écarts de conversion	(1)	(8)	(3)	(7)	(19)
Changements de périmètre				(1)	(1)
Dotations	4	58	238	120	420
Reprises de provisions (utilisées ou non)	(5)	(132)	(194)	(112)	(443) ^c
Virements de rubriques et autres mouvements	(2)	(2)	(1)	1	(4)
30/09/2020	34	310	444	301	1 089

(a) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(b) Autres provisions courantes :	301	dont principaux métiers concernés :	
Provisions pour réassurance	45	Bouygues Construction	109
Provisions pour restructuration	66	Bouygues Immobilier	18
Provisions pour remise en état des sites (courant)	12	Colas	133
Provisions courantes diverses	177	TF1	8

(c) dont reprises de provisions non utilisées sur les neuf premiers mois de 2020 pour (108) millions d'euros

NOTE 6 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	30/09/2020	31/12/2019	30/09/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires	87	1 095	3 813	2 824
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	367	137	1 599	1 271
Emprunts et dettes financières divers	69	63	154	141
TOTAL DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	523	1 295	5 566	4 236

Les dettes financières non courantes augmentent de 1 330 millions d'euros et s'expliquent pour l'essentiel par l'émission d'un emprunt obligataire pour 1 000 millions d'euros chez Bouygues SA.

Les dettes financières courantes diminuent de 772 millions d'euros et s'expliquent pour l'essentiel par le remboursement de l'emprunt obligataire chez Bouygues SA de 1 000 millions d'euros arrivé à échéance en juillet 2020.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA, à l'exception du financement de Colas au Canada (246 millions d'euros) qui comporte temporairement un *covenant* de levier en dette sur EBITDA, tels que définis au contrat.

6.3 Lignes de crédit confirmées et utilisées

Description	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	87	1 495	2 318	3 900	87	1 495	2 318	3 900
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	462	8 700	486	9 648	367	1 534	65	1 966 ^b
Emprunts et dettes financières divers	69	136	18	223	69	136	18	223
TOTAL DES LIGNES DE CREDIT^a	618	10 331	2 822	13 771	523	3 165	2 401	6 089

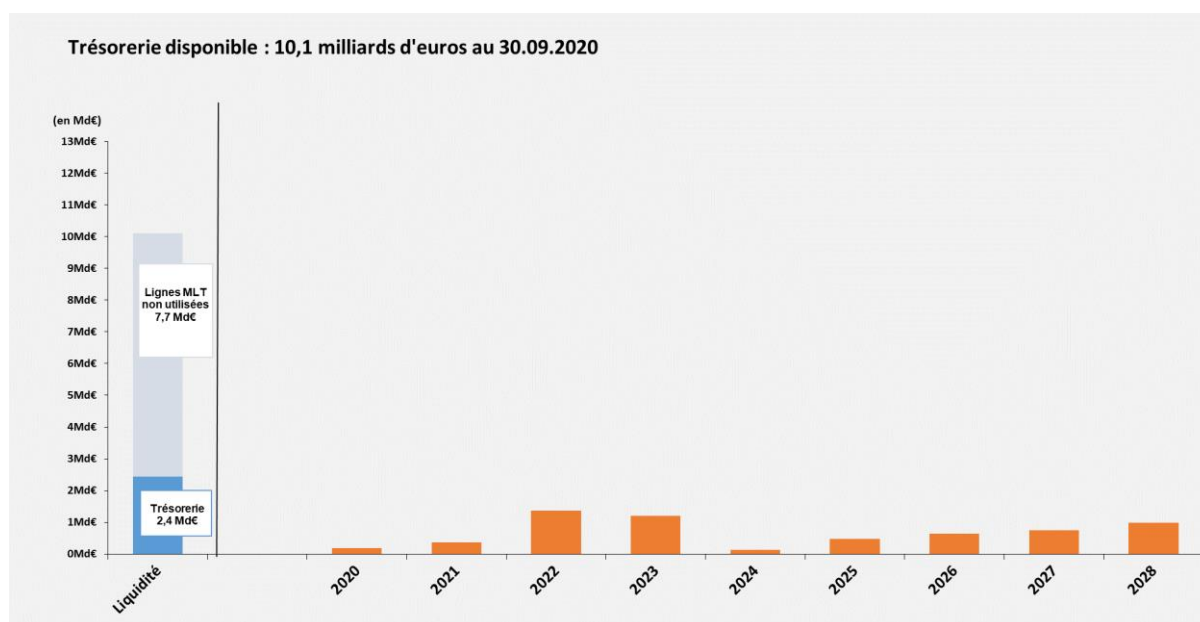
(a) lignes de crédit confirmées et non utilisées : 7 682 millions d'euros

(b) y compris Negotiable European Commercial Paper (Billets de trésorerie) : 40 millions d'euros

6.4 Liquidités au 30 septembre 2020

Au 30 septembre 2020, la trésorerie disponible s'élève à 2 428 millions d'euros (y compris un impact positif de 1 million d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 7 682 millions d'euros de lignes de crédit confirmées et non utilisées.

Echéancier de la dette à fin septembre 2020



NOTE 7 VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	31/12/2019	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	30/09/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 574	(49)	11	(831)		25	2 730
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(220)	(22)	(8)	(27)		(25)	(302)
TRESORERIE NETTE (A)	3 354	(71) ^a	3 ^a	(858) ^a			2 428
Dettes financières non courantes	4 236	(40)		1 373 ^b	(8)	5	5 566
Dettes financières courantes	1 295	(2)		(780) ^b		10	523
Instruments financiers nets	45				(45) ^b		
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	5 576	(42)		593	(53)	15	6 089
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(2 222)	(29)	3	(1 451)	53 ^c	(15)	(3 661)

(a) baisse de la trésorerie nette sur les neuf premiers mois de 2020 de 926 millions d'euros analysée dans l'état des flux de trésorerie

(b) flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement sur les neuf premiers mois de 2020 de 593 millions d'euros analysés dans l'état des flux de trésorerie se décomposant en augmentation de 2 311 millions d'euros et en diminution de 1 718 millions d'euros

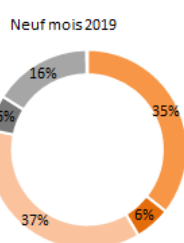
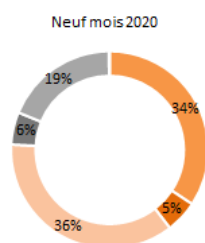
(c) variation essentiellement liée au dénouement du swap de couverture de l'emprunt obligataire d'avril 2020 (note 1.1 de l'annexe) dont le paiement figure en flux de trésorerie en « Autres flux liés aux opérations de financement »

NOTE 8 CHIFFRE D'AFFAIRES

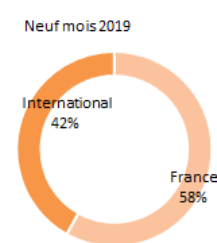
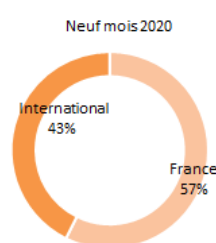
	Neuf mois 2020				Neuf mois 2019			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	3 227	5 323	8 550	34	3 817	6 020	9 837	35
Bouygues Immobilier	1 242	81	1 323	5	1 507	103	1 610	6
Colas	3 951	5 104	9 055	36	4 842	5 294	10 136	37
TF1	1 219	111	1 330	6	1 464	117	1 581	6
Bouygues Telecom	4 659		4 659	19	4 406		4 406	16
Bouygues SA et autres	8	23	31		7	24	31	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	14 306	10 642	24 948	100	16 043	11 558	27 601	100

Répartition du chiffre d'affaires total

Par activité



Par zone géographique

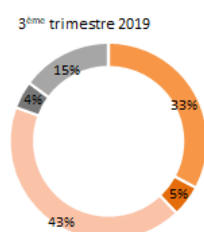
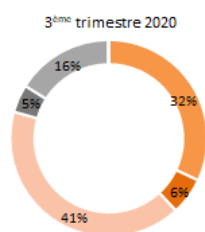


- Bouygues Construction
- Bouygues Immobilier
- Colas
- TF1
- Bouygues Telecom
- Bouygues SA et autres

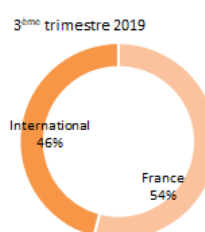
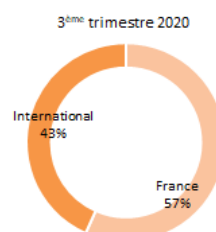
	3 ^{ème} trimestre 2020				3 ^{ème} trimestre 2019			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	1 380	1 884	3 264	32	1 286	2 046	3 332	33
Bouygues Immobilier	596	26	622	6	492	32	524	5
Colas	1 728	2 472	4 200	41	1 797	2 532	4 329	43
TF1	440	28	468	5	411	47	458	4
Bouygues Telecom	1 627		1 627	16	1 505		1 505	15
Bouygues SA et autres	2	7	9		(1)	8	7	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	5 773	4 417	10 190	100	5 490	4 665	10 155	100

Répartition du chiffre d'affaires total

Par activité



Par zone géographique



- Bouygues Construction
- Bouygues Immobilier
- Colas
- TF1
- Bouygues Telecom
- Bouygues SA et autres

NOTE 9 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

	Neuf mois		3 ^{ème} trimestre	
	2020	2019	2020	2019
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	681	1 118	813	665
Autres produits opérationnels	26	66	19	12
Autres charges opérationnelles	(71)	(16)	(20)	(4)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	636	1 168	812	673

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

Les autres produits et charges opérationnels concernent principalement :

Neuf mois 2020

Aux neuf mois 2020, les autres charges opérationnelles nettes concernent Bouygues Telecom et Colas. Les charges nettes de 45 millions d'euros se composent de :

- 24 millions d'euros de plus-value de cession d'actifs (sites à Cellnex), 2 millions d'euros d'autres produits opérationnels partiellement compensés par 10 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau,
- 61 millions d'euros de provisions enregistrées pour couvrir les coûts additionnels de démantèlement de la raffinerie de Dunkerque ainsi que les conséquences de la réorganisation des activités de Colas en France.

Neuf mois 2019

Aux neuf mois 2019, les autres produits opérationnels nets concernaient Bouygues Telecom et Bouygues Construction. Les produits nets de 50 millions d'euros se composaient de :

- 58 millions d'euros de plus-value de cession d'actifs (sites et pylônes à Cellnex), 8 millions d'euros d'autres produits opérationnels, partiellement compensés par 6 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau chez Bouygues Telecom,
- 10 millions d'euros de charges de restructuration chez Bouygues Construction.

NOTE 10 IMPÔT

La charge d'impôt s'élève à 203 millions d'euros aux neuf mois 2020.

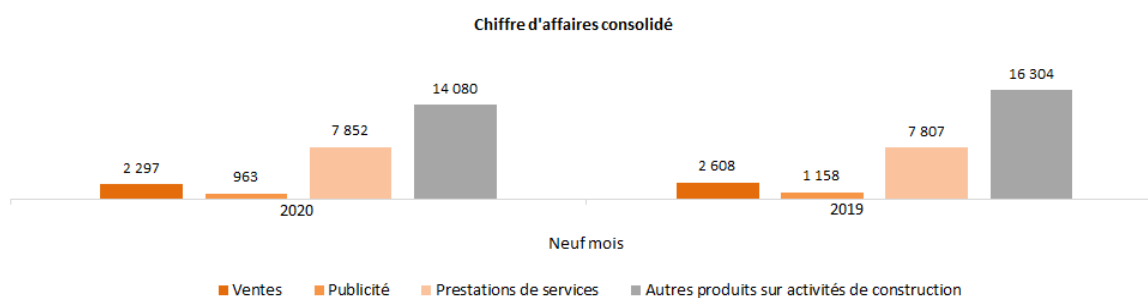
	Neuf mois		3 ^{ème} trimestre	
	2020	2019	2020	2019
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(203)	(325)	(215)	(193)

Le taux effectif d'impôt est de 46% sur les neuf premiers mois de 2020, contre 33% sur les neuf premiers mois de 2019. Le taux effectif 2020 est principalement impacté par des déficits à l'étranger n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs ainsi que par le fait que les impôts différés au titre des pertes comptabilisées sur les neuf premiers mois 2020 par les filiales intégrées fiscalement en France par Bouygues SA ont été reconnus à un taux de 25,83% (contre 32,02% applicable en 2020) dans la mesure où ces pertes ne seront consommées qu'à partir de 2023.

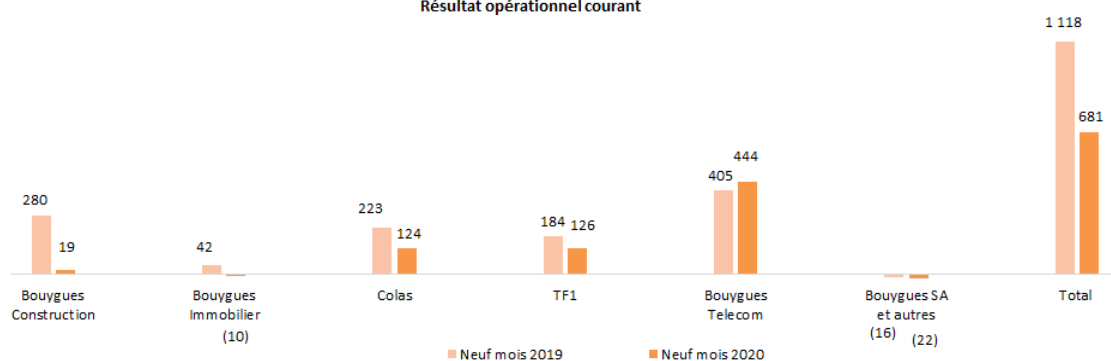
NOTE 11 INFORMATION SECTORIELLE

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT NEUF MOIS 2020							
Ventes	64		1 690	57	486		2 297
Publicité				963			963
Prestations de services	2 912	92	181	341	4 189	137	7 852
Autres produits sur activités de construction	5 635	1 231	7 214				14 080
Chiffre d'affaires total	8 611	1 323	9 085	1 361	4 675	137	25 192
Chiffre d'affaires inter-activités	(61)		(30)	(31)	(16)	(106)	(244)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	8 550	1 323	9 055	1 330	4 659	31	24 948
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	19	(10)	124	126	444	(22)	681
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	19	(10)	63	126	460	(22)	636
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	41	(1)	32	(2)	(12)	51	109
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	5	(18)	19	34	253	(10)	283
COMPTE DE RÉSULTAT NEUF MOIS 2019							
Ventes	75		1 912	84	537		2 608
Publicité				1 158			1 158
Prestations de services	3 130	34	236	373	3 889	145	7 807
Autres produits sur activités de construction	6 694	1 576	8 034				16 304
Chiffre d'affaires total	9 899	1 610	10 182	1 615	4 426	145	27 877
Chiffre d'affaires inter-activités	(62)		(46)	(34)	(20)	(114)	(276)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	9 837	1 610	10 136	1 581	4 406	31	27 601
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	280	42	223	184	405	(16)	1 118
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	270	42	223	184	465	(16)	1 168
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	16		32			238	286
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	226	20	135	52	251	164	848

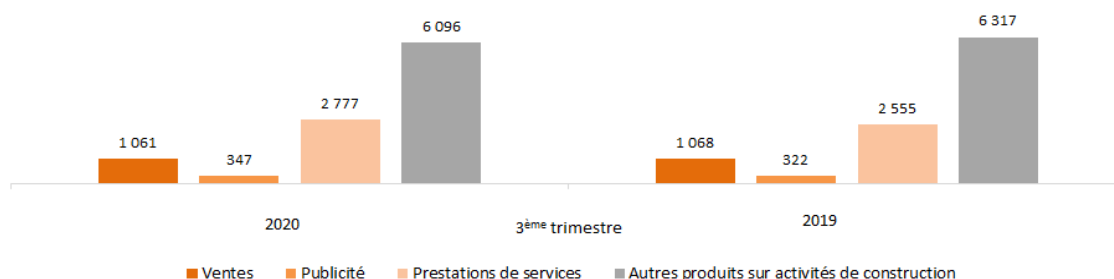


Résultat opérationnel courant

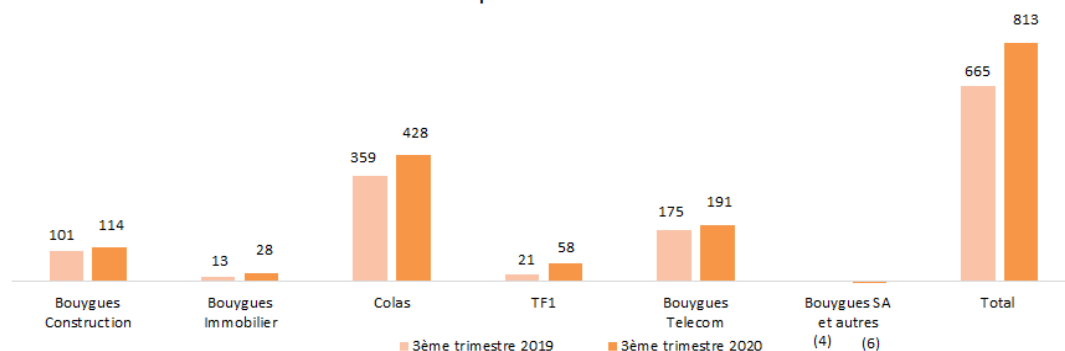


	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 3^{ème} TRIMESTRE 2020							
Ventes	26		822	24	189		1 061
Publicité				347			347
Prestations de services	1 093	73	17	106	1 444	44	2 777
Autres produits sur activités de construction	2 171	549	3 376				6 096
Chiffre d'affaires total	3 290	622	4 215	477	1 633	44	10 281
Chiffre d'affaires inter-activités	(26)		(15)	(9)	(6)	(35)	(91)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	3 264	622	4 200	468	1 627	9	10 190
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	114	28	428	58	191	(6)	813
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	114	28	412	58	206	(6)	812
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	2	(1)	28	(1)	(12)	16	32
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	71	15	304	17	111	9	527
COMPTE DE RÉSULTAT 3^{ème} TRIMESTRE 2019							
Ventes	22		834	26	186		1 068
Publicité				322			322
Prestations de services	1 013	5	41	122	1 327	47	2 555
Autres produits sur activités de construction	2 325	519	3 473				6 317
Chiffre d'affaires total	3 360	524	4 348	470	1 513	47	10 262
Chiffre d'affaires inter-activités	(28)		(19)	(12)	(8)	(40)	(107)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	3 332	524	4 329	458	1 505	7	10 155
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	101	13	359	21	175	(4)	665
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	99	13	359	21	185	(4)	673
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	12	2	7			206	227
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	105	7	234	5	101	171	623

Chiffre d'affaires consolidé



Résultat opérationnel courant



	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	19	(10)	124	126	444	(22)	681
* Charges d'intérêts sur obligations locatives	(7)	(1)	(11)	(3)	(18)		(40)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations							
* Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	153	8	332	166	675	8	1 342
* Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	37	8	71	(29)	32		119
Retraitement des autres produits d'exploitation							
* Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(123)	(10)	(44)	(7)	(10)		(194)
EBITDA APRÈS LOYER NEUF MOIS 2020	79	(5)	472	253	1 123	(14)	1 908
Résultat opérationnel courant	280	42	223	184	405	(16)	1 118
* Charges d'intérêts sur obligations locatives	(8)	(1)	(11)	(3)	(18)	(1)	(42)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations							
* Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	133	7	341	154	634	9	1 278
* Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	83	(5)	58		34	1	171
Retraitement des autres produits d'exploitation							
* Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(93)	(11)	(58)	(7)	(5)	1	(173)
EBITDA APRÈS LOYER NEUF MOIS 2019	395	32	553	328	1 050	(6)	2 352

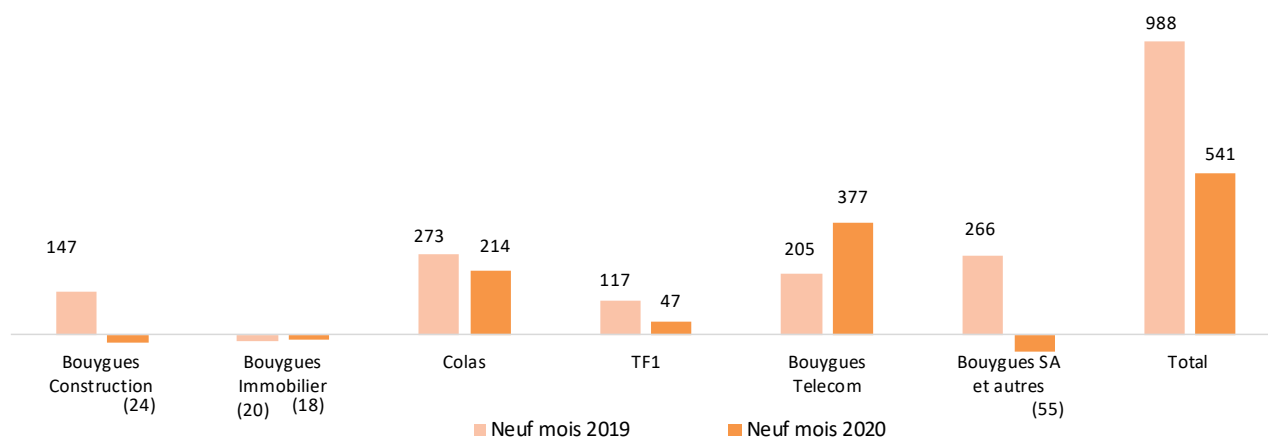
	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	114	28	428	58	191	(6)	813
* Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(4)	(1)	(7)	(1)	(15)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations							
* Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	54	3	146	55	229	4	491
* Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(3)	4	54	(18)	2	4	43
Retraitement des autres produits d'exploitation							
* Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(22)	(3)	(19)	(1)	(3)	1	(47)
EBITDA APRÈS LOYER 3^{ème} TRIMESTRE 2020	141	32	605	93	412	2	1 285
Résultat opérationnel courant	101	13	359	21	175	(4)	665
* Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(3)	(1)	(5)	(2)	(13)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations							
* Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	47	2	146	49	217	5	466
* Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	14	3	39		12	5	73
Retraitement des autres produits d'exploitation							
* Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(32)	(2)	(17)	(5)	(2)	1	(57)
EBITDA APRÈS LOYER 3^{ème} TRIMESTRE 2019	128	16	524	64	397	5	1 134

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan 30 septembre 2020							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	2 297	(434)	(838)	(71)	(1 659)	(2 956)	(3 661)
Indicateurs financiers bilan 31 décembre 2019							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	3 113	(279)	(367)	(127)	(1 454)	(3 108)	(2 222)

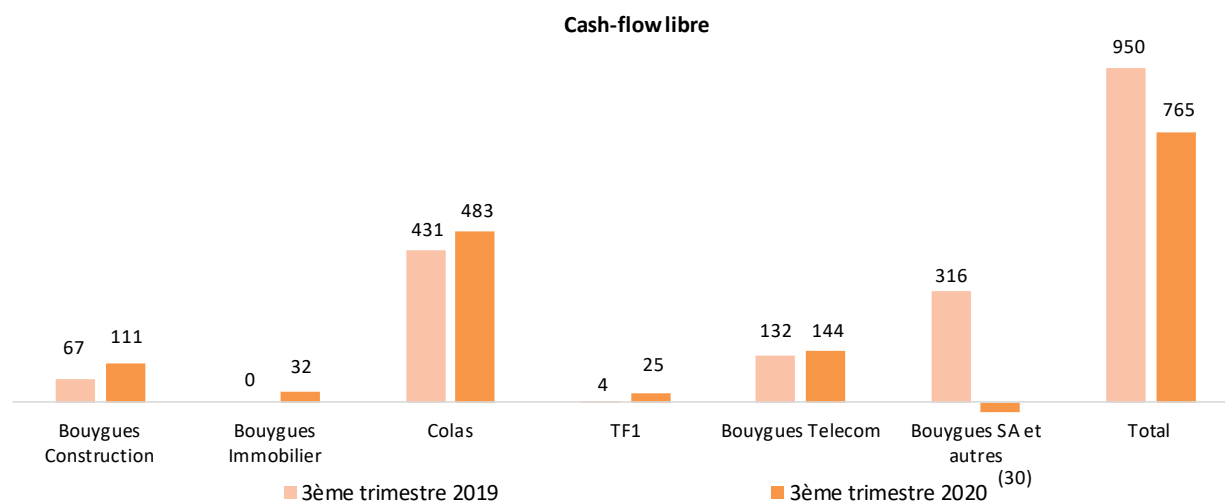
	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers neuf mois 2020							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	119	(9)	391	230	1 091	(51)	1 771
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(67)	(3)	(107)	(169)	(615)	(2)	(963)
Remboursement des obligations locatives (III)	(76)	(6)	(70)	(14)	(99)	(2)	(267)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	(24)	(18)	214	47	377	(55)	541
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(447)	(133)	(383)	26	(187)	28	(1 096)
Autres indicateurs financiers neuf mois 2019							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	367	(7)	484	291	936	268	2 339
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(149)	(7)	(148)	(161)	(638)	(2)	(1 105)
Remboursement des obligations locatives (III)	(71)	(6)	(63)	(13)	(93)		(246)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	147	(20)	273	117	205	266	988
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(919)	(200)	(674)	(18)	(232)	(33)	(2 076)

Le cash-flow libre est en recul de 447 millions d'euros par rapport à celui dégagé sur les neuf mois 2019. Retraité des dividendes Alstom perçus en 2019 pour 341 millions d'euros, le cash-flow libre est en baisse de 106 millions d'euros, soit 541 millions en 2020 contre 647 millions un an plus tôt.

Cash-flow libre



	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2020							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	164	35	541	91	396	(29)	1 198
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(30)	(1)	(35)	(62)	(228)		(356)
Remboursement des obligations locatives (III)	(23)	(2)	(23)	(4)	(24)	(1)	(77)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	111	32	483	25	144	(30)	765
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(42)	84	(49)	(79)	(83)	110	(59)
Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2019							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	135	3	504	55	345	316	1 358
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(43)	(1)	(51)	(47)	(184)	(1)	(327)
Remboursement des obligations locatives (III)	(25)	(2)	(22)	(4)	(29)	1	(81)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	67		431	4	132	316	950
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(325)	(55)	(79)	(28)	(33)	73	(447)



NOTE 12 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

12.1 Provisions pour indemnités de fin de carrière et pensions

	Indemnités de fin de carrière	Pensions	Total
31/12/2019	595	210	805
Charge totale reconnue	38	17	55
Reprises utilisées (prestations servies et cotisations versées)	(24)	(25)	(49)
Écarts de conversion		(5)	(5)
Changement de périmètre			
Écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres		47	47
Virement de rubriques et autres mouvements	(1)	1	
30/09/2020	608	245	853

La hausse des avantages du personnel liée aux écarts actuariels est de 44 millions d'euros. Cette charge nette enregistrée dans l'état des produits et charges comptabilisées comprend un produit lié à la hausse des actifs nets de régime pour 3 millions d'euros et une charge au titre des provisions pour avantages du personnel pour 47 millions d'euros. Elle résulte de la variation des taux d'actualisation sur pensions pour 39 millions d'euros et de la baisse des actifs de régime à l'international pour 5 millions d'euros.

En France, au 30 septembre 2020, le taux d'actualisation retenu pour calculer les indemnités de fin de carrière est stable par rapport au taux utilisé au 31 décembre 2019, soit 0,92%. Aucun impact lié à la variation de ce taux n'est donc constaté.

12.2 Analyse de la sensibilité

L'impact d'une hausse ou d'une baisse complémentaire des taux d'actualisation en France et à l'international sur les provisions est présenté ci-dessous :

	Hypothèse	Hausse	Baisse
Indemnités de fin de carrière (France)	50 points de base	(38)	37
Pensions (International)	20 points de base	(33)	44

Ces impacts seraient également appréhendés dans l'état des charges et produits comptabilisés.

NOTE 13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2019, à l'exception des engagements détaillés en note 1.1 de l'annexe qui portent sur :

- la conservation de la participation de 14,5% au 30 septembre 2020 détenue dans Alstom au plus tard jusqu'au 31 octobre 2020,
- l'engagement de vente à terme de 4,8% des titres Alstom envers la BNP au 3 novembre 2020 et la conservation des 9,7% restant dans Alstom jusqu'au 3 janvier 2021 (délai de conservation prolongé jusqu'au 7 mars 2021, voir note 1.3 de l'annexe),
- les options d'achat de titres sur les trois sociétés créées par Bouygues Telecom avec Cellnex, Phoenix Tower International et Vauban Infrastructures Partners,
- l'engagement de Bouygues Telecom de se fournir pendant trente ans auprès de la SDAIF pour les prises FTTH en zones moyennement denses Orange à un tarif fixé à l'avance.